

VIGNES DU PASQUART La griffe de Koeder sur des étiquettes

Un brochet placardé sur des bouteilles

On attendait le nouveau drapeau et c'est un beau brochet qui est arrivé samedi matin sur les vignes du Pasquart: «*Nous avons commandé notre nouveau drapeau des vignes du Pasquart, car l'ancien était usé par les vents. Il y a eu un peu de retard et nous le recevons pour la fête des vendanges qui aura lieu le samedi 15 octobre prochain. Entre-temps, vous pouvez admirer nos nouvelles étiquettes de vin*», commentait Georges Schneider, du comité de l'association Vignes du Pasquart.

La griffe de Koeder

C'est devenu une tradition: chaque année, les flacons de nectar sont ornés d'une étiquette concoctée dans un atelier par un artiste de la région. Cette année-ci, c'est un brochet du lac de Biemme qui illustre une quarantaine de bouteilles du vin rouge Regent,



Vin et poisson: la nouvelle étiquette des vins de la vigne du Pasquart, signée Koeder. JEAN-PIERRE AUBERT

toutes numérotées. Vendues 50 fr. la pièce, elles devraient devenir des collectors, car la signature de l'artiste est quasi universellement connue: il

s'agit de celle de Koeder, révélée par son logo représentant un brochet, dont l'image est véhiculée depuis six ans non seulement à Biemme mais égale-

ment dans toute la Suisse. C'est donc la première fois que l'artiste – qui refuse d'être photographié – applique sa marque sur des bouteilles de vin.

Les déclinaisons du brochet sont numérotées, pour le plaisir des collectionneurs: «*Mon intention est de diffuser la marque dans le monde entier. Je souhaiterais aussi créer une déclinaison lumineuse de mon brochet sur une façade ou sur le toit d'un immeuble, comme Rolex par exemple*», indiquait l'artiste lors de son exposé sur le promontoire de les vignes du Pasquart. Selon lui, la marque du brochet n'intéresse pas l'Office du tourisme Biemme-See-land: «*Mais elle devrait voir le jour sur des bouteilles d'un vigneron du lac de Biemme.*»

Vin blanc et brochet? Un heureux mariage gastronomique. ● JPA

Journal des Jura, 5.10.11